

Réforme du collège Hors Sujet !

Programme du stage

- 1- Une communication ministérielle orientée et biaisée sur l'état du collège**
- 2- Collège 2016 : des solutions inadaptées aux besoins des élèves et des personnels**
- 3- Les revendications du SNES-FSU et la mobilisation en cours**
- 4- Les nouveaux programmes**

1- Une communication ministérielle orientée et biaisée sur l'état du collège

**SOYEZ LES BIENVENUS
DANS LE MONDE MERVEILLEUX DU MINISTERE**



Qui veut noyer son chien...



[le collège] est monolithique dans son approche disciplinaire, suscitant parfois l'ennui, voire la perte du goût pour le travail et l'effort. Il est inadapté au développement des compétences indispensables à la future insertion des collégiens et peu efficace sur l'orientation et la lutte contre le décrochage. En définitive, le collège actuel est souvent peu motivant pour les élèves, anxiogène pour les parents et frustrant pour les professeurs, auxquels il ne laisse que peu d'autonomie.

Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Education Nationale – dossier de presse présentant la réforme collège2016, 11/03/2015

Qui veut noyer son chien...



Verbatim du dossier de presse « mieux apprendre pour mieux réussir » :

« Le collège d'aujourd'hui n'est pas adapté à la diversité des élèves. »

-« contenus et emploi du temps identiques pour tous »

-« **enseignements « traditionnels »** conçus pour les « bons élèves »
; pas assez de soutien »

-« contenus disciplinaires trop abstraits et ennuyeux »

-« des enseignants qui n'ont pas assez d'échanges sur leurs
pratiques »

- « une pratique du métier **solitaire** et purement **disciplinaire** »

1) Une communication ministérielle orientée et biaisée



« Les évaluations nationales et internationales sont sans appel : le collège aggrave la difficulté scolaire, particulièrement dans les disciplines fondamentales. »

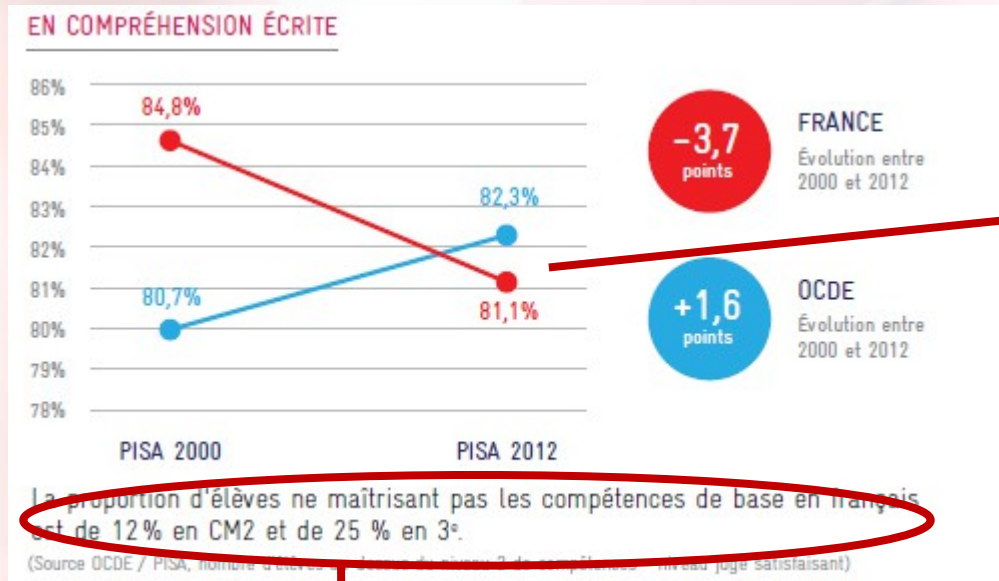
FAUX



*N. VALLAUD BELKACEM – dossier de presse
Mieux apprendre pour mieux réussir*

I 1- Une communication ministérielle orientée et biaisée sur l'état du collège

Qui veut noyer son chien...

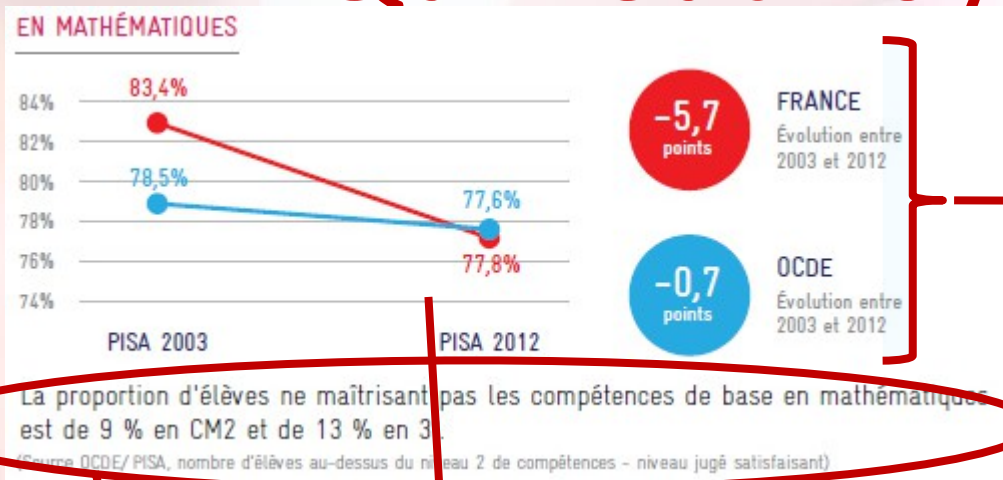


« Après avoir accusé une sérieuse baisse de sa performance en compréhension de l'écrit lors des enquêtes PISA 2003 et PISA 2006, la France a entamé une progression lors du cycle PISA 2009, qui s'est confirmée lors de l'enquête PISA 2012. **La France retrouve donc le niveau de performance qu'elle avait obtenu lors de sa première évaluation en 2000 (tableau I.4.3a).** »

Fiche RERS 8.1 en contradiction avec les résultats donnés
Acquisition de la compétence 1
80% des élèves de CM2
79% des élèves de 3ème

1- Une communication ministérielle orientée et biaisée sur l'état du collège

Qui veut noyer son chien...



Graphique élaboré à partir de la fiche 8.6 du RERS 2014

Fiche RERS 8.1
Compétence 3

70,9% des élèves en CM2
78% des élèves en 3^{ème}

Commentaire PISA :

« Par rapport aux résultats de 2003, il y a à peu près autant d'élèves très performants (niveau 5 ou 6 de compétence) en France, **mais surtout beaucoup plus d'élèves en difficulté (sous le niveau 2 de compétence), ce qui sous-entend que le système s'est dégradé principalement par le bas entre 2003 et 2012** »

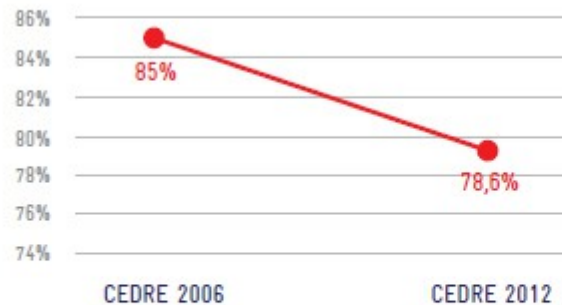
« En France, la corrélation entre le milieu socio-économique et la performance est bien plus marquée que dans la plupart des autres pays de l'OCDE ; le niveau de performance en mathématiques y reste toutefois dans la moyenne des pays de l'OCDE. »

« **En France, lorsque l'on appartient à un milieu défavorisé, on a clairement aujourd'hui moins de chances de réussir qu'en 2003.** »

1- Une communication ministérielle orientée et biaisée sur l'état du collège

Qui veut noyer son chien...

EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE



(Source CEDRE, nombre d'élèves au niveau de compétences >1*)

-6,4
points

FRANCE
Évolution entre
2006 et 2012

* Les élèves du groupe 0 ne sont capables que de réponses ponctuelles et dispersées ; ils ont très peu de connaissances disciplinaires ; les élèves du groupe 1 ont des connaissances très fragmentaires et restreintes.

« **Près d'un quart des élèves travaillent très peu en dehors des cours**, avec moins de 15 minutes par semaine vouées à ces disciplines, alors qu'ils n'étaient que 18 % dans ce cas en 2006. » Extrait enquête CEDRE 2012

Si le graphique est juste et extrait de l'enquête CEDRE 2012. Les explications données dans l'enquête ont été omises. La baisse des résultats est due :

«[...]les réponses des élèves révèlent des apprentissages plus superficiels et des pratiques culturelles laissant une moindre place à ces centres d'intérêt. »

« Ils accordent moins d'importance à l'histoire-géographie. Ainsi, en 2012, 21 % des élèves considèrent ces disciplines comme peu importantes, voire pas du tout importantes (ils étaient 17 % en 2006). À l'opposé, 39 % des élèves les considèrent comme importantes ou très importantes alors qu'ils étaient 46 % en 2006. »

1- Une communication ministérielle orientée et biaisée sur l'état du collège

Qui veut noyer son chien...

Extraits de l'annexe de la loi sur la refondation de l'Ecole
(8 juillet 2013)

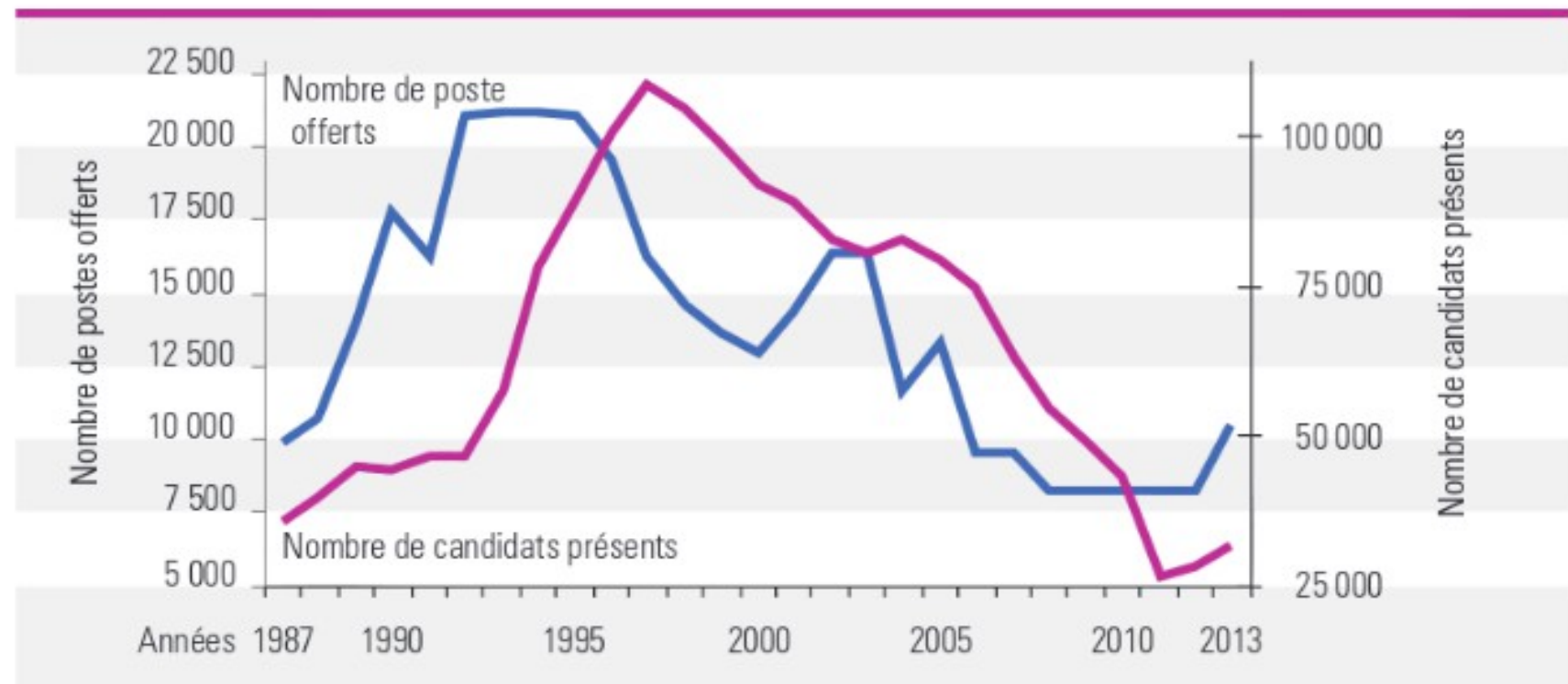
« Depuis une dizaine d'années, le pourcentage d'élèves en difficulté face à l'écrit a augmenté de manière significative et près d'un élève sur cinq est aujourd'hui concerné en début de 6^e. »

« Près de 20% des élèves de quinze ans connaissent de grandes difficultés de maîtrise de la langue écrite. Entre 2000 et 2009 cette proportion a augmenté d'environ 30%, passant de 15% à 20%. »

« A l'issue de leur scolarité à l'école primaire, on constate que 25% des élèves ont des acquis fragiles et 15% d'entre eux connaissent des difficultés sévères ou très sévères. »

- l'insuffisance chronique des moyens depuis des années

1 – Évolution du nombre de postes offerts et de candidats présents aux cinq concours externes de l'enseignement public



Lecture : le nombre de postes offerts est indiqué sur l'échelle de gauche, le nombre de candidats présents est indiqué sur l'échelle de droite. Le rapport entre les deux échelles est de 1 (à gauche) pour 5 (à droite). En 2002, 82 900 candidats se sont présentés à l'un des cinq concours externes du second degré public, pour un nombre de postes offerts de 16 400.

Champ : concours externes de l'enseignement public : agrégation, Capes, Capeps, Capet, CAPLP, France entière.

Source : MENESR DEPP

NB : 2002-2012 : 87 000 postes de supprimés dans l'Éducation Nationale.

	2000	2005	2007	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013
Public									
1 ^{er} cycle (1)	24,1	24,0	23,9	24,1	24,2	24,5	24,6	24,7	24,8
Segpa	13,2	13,5	13,3	13,2	13,3	13,4	13,5	13,6	13,7
2 nd cycle professionnel	19,9	20,1	19,4	19,0	19,1	19,1	19,1	19,2	19,3
2 nd cycle général et technologique	28,6	28,8	28,3	28,4	28,5	29,1	29,1	29,7	29,8
Privé									
1 ^{er} cycle (1)	24,8	24,7	25,0	25,2	25,3	25,8	25,8	26,0	26,0
Segpa	14,3	13,9	13,5	12,9	12,6	12,8	12,8	12,6	12,3
2 nd cycle professionnel	18,9	19,2	18,8	18,6	18,6	18,2	18,2	18,0	17,9
2 nd cycle général et technologique	24,5	25,0	24,9	25,1	25,1	25,6	25,6	26,1	26,0
Public + Privé									
1 ^{er} cycle (1)	24,2	24,2	24,2	24,3	24,4	24,8	24,8	25,0	25,0
Segpa	13,2	13,5	13,3	13,2	13,3	13,4	13,5	13,6	13,6
2 nd cycle professionnel	19,7	19,9	19,3	18,9	19,0	18,9	18,9	19,0	19,0
2 nd cycle général et technologique	27,7	27,9	27,5	27,6	27,7	28,3	28,3	28,8	28,9

(1) Y compris Dima et Ulis.

Source: RERS 2014

La pression démographique, particulièrement forte à la fin des années 2000; début des années 2010.

Conséquence : augmentation du nombre d'élèves par classe : le taux d'encadrement n'a cessé de régresser en France entre 1999 et 2010, alors qu'il s'est amélioré dans les autres pays de l'OCDE.

Répartition des classes selon la taille et le nombre moyen d'élèves à la rentrée 2013 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	moins de 25 élèves	25 à 29 élèves	30 à 34 élèves	35 à 39 élèves	40 élèves et plus	Total	Nbre de classes	Nbre moyen d'élèves/ classe
Sixième	39,5	51,8	8,4	0,2	0,1	100,0	32 224	25,0
Cinquième	33,4	56,7	9,7	0,2	0,0	100,0	31 540	25,6
Quatrième	33,5	55,6	10,6	0,3	0,0	100,0	31 604	25,6
Troisième	40,9	50,4	8,5	0,2	0,0	100,0	31 481	24,9
Total Sixième à Troisième	36,9	53,6	9,3	0,2	0,0	100,0	126 849	25,3

Source : RERS 2014 (Repères et références statistiques)

Les effectifs par classe croissent d'année en année et battent des records : **près des deux tiers des classes (63,6 %) comptent 25 élèves ou plus ; près d'une classe sur dix atteint ou dépasse 30 élèves**

1- Une communication ministérielle orientée et biaisée sur l'état du collège

Le Ministère fait l'impasse dans son discours sur la détérioration des conditions de travail en collège :

- L'ampleur des déstabilisations apportées par la dernière loi d'orientation (Loi Fillon 2005) : socle commun, programmes réécrits dans une logique de renoncement à combattre les inégalités, LPC...
- Les obsessions managériales qui dénaturent le métier : multiplication des missions, des réunions, des injonctions, parfois contradictoires, épreuve d'HDA etc
- L'assouplissement de la carte scolaire (2007) qui a renforcé les logiques de ghettoïsation de certains territoires (rapport IG)
- Le renforcement des inégalités sociales et territoriales depuis 2000

2- Collège 2016 : des solutions inadaptées aux besoins des élèves et des personnels

2- Collège 2016 : des solutions inadaptées aux besoins des élèves et des personnels

- **Nouvelle structure horaire d'une division**

- Horaires disciplinaires
- Enseignements complémentaires : Accompagnement personnalisé (AP) et Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
- Marges horaires

2- Collège 2016 : des solutions inadaptées aux besoins des élèves et des personnels

- a- pas de baisse des horaires disciplinaires ?
- b- AP-EPI : le tour de passe-passe du Ministère
- c- les marges horaires, quelles marges ?!
- d- le point sur les langues anciennes et les classes bilingues
- e- la globalisation des horaires ou l'éclatement du cadre national

a- pas de baisse des horaires disciplinaires ? (Ministère)

Présentation de la grille horaire par le Ministère

	6ième		5ème		4ème		3ième	
	<i>Existant</i>	<i>Collège2016</i>	<i>Existant</i>	<i>Collège2016</i>	<i>Existant</i>	<i>Collège2016</i>	<i>Existant</i>	<i>Collège2016</i>
Français	5	4,5	4	4,5	4	4,5	4,5	4
LV1-LV2	4	4	3	3+2,5	6	3+2,5	6	3+2,5
HG - EMC	3	3	3	3	3	3	3,5	3,5
Arts plastiques - Education Musicale	2	2	2	2	2	2	2	2
Maths	4	4,5	3,5	3,5	3,5	3,5	4	3,5
SVT	1,5	4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Techno	1,5		1,5	1,5	1,5	1,5	2	1,5
SPC	0		1,5	1,5	1,5	1,5	2	1,5
EPS	4	4	3	3	3	3	3	3
Total heures-élèves	27	22,5+3	25	22+4	28	22+4	28,5	22+4
Marges heures prof	1	2,75	0,5	2,75	0,5	2,75	0	2,75
Total heures-profs	28	28,75	25,5	28,75	28,5	28,75	28,5	28,75

Redistribution d'heures affectées aux disciplines pour introduire les enseignements complémentaires

Principe

Transformer **20 % d'heures de cours disciplinaires** par niveau en modules interdisciplinaires

3 heures
d'accompagnement
personnalisé
(AP) en 6^e

4 heures
d'Enseignements
pratiques
interdisciplinaires
(EPI) en 5^e – 4^e –
3^e et (1h AP en 3^e)

Une diminution des horaires disciplinaires pour chaque niveau

	6eme		5eme		4eme		3eme	
	avant	après	avant	après	avant	après	avant	après
Total horaires disciplinaires hebdomadaires	25	22,5	23	22	26	22	28,5	22
Différentiel	2,5		1		4		6,5	

Total : perte horaires disciplinaires hebdomadaires = **14 heures**

Total : perte d'heures disciplinaires sur les 4 ans de collège = **504 heures**

Soit **2/3 d'une année de cours disciplinaires perdus** sur les 4 ans du collège !

B- AP-EPI les tours de passe-passe du MEN

- 6ème = 3h = 3h d'AP
- 5ème/4ème/ 3ème = 4h. La répartition entre AP et EPI sera décidée localement.
- l'AP : *« s'assurer que chaque élève maîtrise les savoirs fondamentaux et pour leur permettre d'approfondir leurs apprentissages. Ces temps d'accompagnement personnalisés serviront aussi à apprendre **à chaque** élève les méthodes de travail »* + *« **Tous les élèves** bénéficieront du **même nombre** d'heures d'accompagnement personnalisé ».* (dossier de presse du ministère)
- L'accompagnement personnalisé est intégré aux horaires disciplinaires. Chaque discipline peut « colorer » une partie de son enseignement ce qui entraîne **mécaniquement une diminution des horaires disciplinaires**.
- Comment personnaliser avec 1h ou 2h prévues ? L'exemple de l'AP de la réforme Chatel des lycées.

B- AP-EPI les tours de passe-passe du MEN

EPI : démarche de « projet », conduisant à une « réalisation pratique », mêlant plusieurs disciplines : « *Les projets sont pris en charge par les enseignants de toutes les matières qu'ils sollicitent* » (dossier de presse du Ministère)

Il existe 8 EPI : *Développement durable, Sciences et société, Corps, santé et sécurité, Information, communication, citoyenneté, Culture et création artistiques, Monde économique et professionnel, Langues et cultures de l'Antiquité, Langues et cultures régionales et étrangères*

Chaque élève devra en avoir étudié au moins 2 dans l'année et au moins 6 sur les 8 à la fin de l'année.

B- AP-EPI les tours de passe-passe du MEN

EPI : en 5^è/4^è/3^è – volume horaire déterminé localement dans le cadre des 4h allouées à l'AP+EPI MAIS qui vient **se substituer à certaines heures des disciplines concernées !**

Toutes les décisions concernant l'organisation de ces EPI sont renvoyées au conseil pédagogique, instance présidée par le chef d'établissement, lequel en désigne les membres (nouveau décret sur les instances d'un établissement – entrée en vigueur rentrée 2015)

Le Conseil pédagogique se prononcera donc sur :

Le contenu : « ...les enseignements complémentaires, dont le contenu est défini par chaque établissement... »

La forme de ces EPI « l'identification des disciplines portant les thèmes de travail ; les modalités de regroupement des élèves et de recrutement des élèves dans les regroupements ; la définition de la période de travail sur un thème donné pendant l'année scolaire ; le nombre de thèmes travaillés pendant l'année scolaire ; le nombre de thèmes travaillés pendant le cycle 4. »

B- AP-EPI les tours de passe-passe du MEN

Renvoi au local de l'organisation des EPI = creusement des inégalités entre établissement et possible stratégie d'EPI au service de l'entre soi = mise en place possible de filières qui vont permettre de trier les élèves:

- Au sein d'un même collège, certains EPI pourraient être réservés à certains élèves (selon leur potentiel supposé?)
- D'un collège à l'autre, selon les EPI qui y seront (ou pas) mis en place

Aucun temps de concertation prévu pour la mise en place et le suivi de ces travaux interdisciplinaires !

Exemple d'EPI tiré du dossier de presse du MEN

INFORMATION, COMMUNICATION, CITOYENNETÉ : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, ARTS PLASTIQUES

LES DÉBATS EN CARICATURES

Agnès, Éloïse, Léo, Lorraine, Zinedine et Matteo sont élèves en classe de 5^e. Leurs professeurs d'arts plastiques et d'enseignement moral et civique ont décidé de réaliser un travail autour de la liberté de la presse et, plus particulièrement du dessin de presse.

En enseignement moral et civique, il est demandé à chaque élève d'être en capacité d'argumenter et de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion. Les six élèves doivent se regrouper pour organiser un débat autour de caricatures qu'ils doivent préparer dans le cadre du cours d'arts plastiques.

Leur enseignant a choisi de faire venir pendant une heure de cours un caricaturiste du journal

local, qu'il a trouvé dans l'annuaire des réservistes citoyens et qui a accepté d'être le grand témoin de ce débat en classe.

Agnès et Zinedine sont doués pour le dessin, ils ont donc réalisé chacun une caricature sur un même sujet qui divise en ce moment les élèves du collège : la proposition des élus du conseil de la vie collégienne d'organiser des Olympiades pour tous les élèves dont la finale aurait lieu un samedi après-midi. Agnès a défendu la proposition alors que Louis a proposé une caricature dans laquelle il critique le fait que cela se fasse en plus des heures de cours.

Éloïse et Lorraine ont préparé et animé le débat dans la classe avec l'aide de leur enseignant et ont pu bénéficier d'un regard extérieur sur le sujet grâce au caricaturiste. Chacun a pu exprimer son point de vue. Léo et Matteo ont pris des notes pendant le débat et préparé un article pour le journal du collège.

Les enseignants les ont évalués sur ce projet complet : les caricatures, l'organisation du débat et l'article de presse.

c- les marges horaires, quelles marges ?!

Dans le texte : « *L'emploi de cette dotation est réparti proportionnellement aux besoins définis dans le projet d'établissement pour chaque niveau d'enseignement* » - arrêté du MEN

Dans les faits : Seule cette marge permet de travailler en groupes. Avec 2.75h h il faudra choisir de travailler en petits groupes en EPI **OU** en accompagnement personnalisé ou en sciences **OU** en langues vivantes **OU** financer latin, grec etc.

Alors, autonomie de l'établissement ou outil managérial de gestion de la pénurie ? L'exemple de la réforme Chatel.

d- les langues anciennes et les classes bilingues.

- Horaires « fléchés » mais pour les élèves volontaires, dans le cadre de l'EPI langues et cultures de l'Antiquité.

-Si l'établissement ne propose pas l'EPI ?

-Si la marge est utilisée pour autre chose ?

📁 → **La réforme programme donc bien la disparition des langues anciennes comme discipline à part entière du 2d degré**

- Le faux procès de l'élitisme - Rapport de l'IGEN, août 2011

-« *un enseignement non élitiste, plébiscité comme un enseignement d'excellence* »

- « *Dans ces établissements classés en ZEP, l'enseignement du latin et du grec est ainsi une des réponses possibles pour donner plus à des élèves qui sont de bonne volonté et ont le désir d'apprendre et de réussir, mais qui, trop souvent, disent les enseignants et les élèves eux-mêmes, sont laissés sur le chemin. Dans des collèges de zone défavorisée, des élèves évoquent la satisfaction qu'ils ont de pouvoir partager avec leurs parents, qui ne les ont pas connus, les apports culturels des enseignements de langues et cultures de l'Antiquité.*

L'augmentation des effectifs d'une académie « sensible », comme celle de Créteil, est éloquente :

	Grec 3 ^e	Latin 2 ^{de}	Grec 2 ^{de}	Latin 1 ^{re} et Terminale
2000	810 élèves	1616 élèves	380 élèves	1814 élèves
2009	1559 élèves	1745 élèves	615 élèves	2692 élèves

d- les langues anciennes et les classes bilangues

- Les élèves qui ont bénéficié de l'enseignement d'une langue vivante étrangère autre que l'anglais à l'école élémentaire **peuvent** se voir proposer de poursuivre l'apprentissage de cette langue en même temps que l'enseignement de l'anglais dès la classe de sixième. Le cas échéant, une dotation horaire spécifique peut être attribuée à cette fin.
- Maintien des classes bilangues si un enseignement en primaire autre que l'anglais existe, mais financement pas assuré. A prendre sur les marges ou renvoyé à la discrétion des DASEN
- Suppression des classes européennes
- **Ce projet risque fort de fragiliser davantage encore la diversité de l'offre linguistique dans les collèges**

La mise en concurrence sous l'égide du C/E

Extraits : Classes Bilangues, Paris cherche la Détente avec Berlin

(Les Echos, 24/04/2015)

*Et si Najat Vallaud-Belkacem trouvait, dans sa réforme du collège, les moyens de se dépêtrer des critiques sur la suppression des classes bilangues et les inquiétudes qu'elle a fait naître en France comme en Allemagne ? A Berlin, certains voient déjà se dessiner une solution par le haut: **permettre aux collèges de conserver les classes bilangues dans le cadre de l'autonomie qui sera accordée aux directeurs d'établissement. L'autonomie, inscrite dans la réforme prévue pour la rentrée 2016, prévoit de laisser 20% de l'emploi du temps des collèges à la discrétion du conseil pédagogique**, qui réunit le chef d'établissement et les enseignants. De quoi permettre à chaque établissement de recréer ou non des classes bilangues...*

*Au ministère de l'Education, on ne confirme pas cette piste. Mais on avoue « travailler à des dispositifs qui devraient permettre de détendre l'atmosphère avec l'Allemagne ». **« On ne peut pas revendiquer l'autonomie des chefs d'établissement et ne pas la respecter », glisse un haut responsable***

e- la globalisation des horaires ou l'éclatement du cadre national du service public d'Education

- 6ème : globalisation SVT-Techno-SPC – le spectre de l'EIST (Enseignement Intégré des Sciences et Technologie)
- augmentation d'1h pour les élèves, financée par la baisse d'1/2 h de PC et de techno en 3ème
- perte de l'obligation de dédoublement en 6ème
- Quels enseignants sur quelles disciplines ?

Cette globalisation met en concurrence ces trois disciplines aux approches très différentes et leurs enseignants.

e- la globalisation des horaires ou l'éclatement du cadre national du service public d'Education

Enseignements artistiques : arts plastiques et éducation musicale

- Les évolutions du projet
- Des dangers toujours présents : 1h + 1h, mais « *chacun de ces enseignements peut être organisé à raison de 2h hebdomadaires sur un semestre* »

e- la globalisation des horaires ou l'éclatement du cadre national du service public d'Education

Article 2 « II. — En application du 2° de l'article R. 421-2, l'organisation des enseignements est fixée par le conseil d'administration, conformément au projet d'établissement et après **avis du conseil pédagogique**.

« L'établissement **peut moduler la répartition du volume horaire hebdomadaire par discipline**, dans le respect à la fois du volume horaire global dû à chaque discipline d'enseignement obligatoire pour la durée du cycle et du volume horaire global annuel des enseignements obligatoires dû chaque élève. »

e- la globalisation des horaires ou l'éclatement du cadre national du service public d'Education

- Modification possible pour des classes ou pour tout l'établissement des horaires de n'importe quelle discipline à chaque niveau
- Les seules limites:
 - respect des volumes horaires sur le cycle
 - respect du total horaire-élève de chaque niveau
- Exemple : diminuer l'horaire de mathématiques en 5ème et 4ème pour favoriser la troisième

e- la globalisation des horaires ou l'éclatement du cadre national du service public d'Education

- **Les conséquences**
 - Plus de repères nationaux qui cadrent le service public d'éducation
 - Aggravation des inégalités entre établissements, entre élèves
 - Renvoi au local et au conseil pédagogique consacre l'autonomie du chef d'établissement



Les décrets et arrêtés Collège : **Éclatement des horaires nationaux !**

#Collège2016

- Bonjour, j'ai déménagé. J'étais en 5^e l'an dernier et je n'ai pas fait d'Histoire-Géo dans mon collège.

- Dommage. Ici c'est en 4^e qu'on ne fait pas d'Histoire-Géo.

- **Bilan : un projet qu'il faut combattre !**

RÉFORME DU COLLÈGE

CE PROJET EST HORS-SUJET:

**Conditions d'enseignement
dégradées, horaires en baisse,
+ de classes pour les professeurs,
- de temps pour les élèves...**



#collège2016

Bilan : un projet qu'il faut combattre !

Des disciplines malmenées

- Réduction des horaires strictement disciplinaires au profit d' OPNI* (AP et EPI) qui sont loin d'avoir fait leurs preuves
 - Mise en concurrence des disciplines, des collègues
- Suppression des options (langues anciennes, régionales, classes européennes....)

**objet pédagogique non identifié*

Bilan : un projet qu'il faut combattre

Une autonomie renforcée des chefs d'établissement ?

- Globalisation des horaires sur l'ensemble du cycle 4 (5ème à 3ème)
- Conseil pédagogique consulté sur « la préparation de l'organisation de l'enseignement », le CA déciderait de contenus d'enseignements
- à mettre en lien avec la multiplication des conseils (pédagogique, de cycle...), des coordonateurs (de cycle, de niveau...) autant de hiérarchies intermédiaires possibles

Bilan : un projet qu'il faut combattre

- **Le SE-UNSA**

- Soutient l'augmentation de la part d'autonomie de l'établissement.
- Soutient la globalisation des horaires, la transversalité et l'école du socle.
- Se présente comme les défenseurs des disciplines et en particulier des langues vivantes alors qu'il n'a fait que contester la réduction des horaires disciplinaires, au même titre que presque toutes les organisations.

- **Le SGEN-CFDT**

- Souhaite voir la part d'autonomie du collège aller bien au-delà de 20%.
- Souhaite renforcer les pouvoirs du conseil pédagogique:
- « le conseil pédagogique doit avoir le pouvoir de cadrer le travail des enseignants »

- **La FCPE nationale**



FCPE_nationale @FCPE_nationale · 2 avr.

P. Raoult : "80% d'interdisciplinarité, 20% de cours classiques, voilà ce que nous demandons pour le collège" #FCPE



11



2



Statuts, collège 2016, la mise en place d'un système transformant radicalement le 2d degré et nos métiers

La création de nouvelles fonctions

Le coordinateur de cycle : recense et coordonne au niveau du cycle les initiatives favorisant l'adaptation des enseignements aux rythmes d'apprentissage des élèves, encourage les innovations pédagogiques propres au cycle (...) contribue à l'animation et à l'organisation des organise et anime les réunions d'équipe et les conseils d'enseignement consacrés au projets

Le coordinateur de niveau : « coordonne et anime le travail pédagogique et éducatif des équipes du niveau (professeurs principaux, enseignants, personnels d'éducation et de vie scolaire), coordonne la mise en place de liens étroits avec les parents »

= instauration de hiérarchies intermédiaires, augmentation de la charge de travail

Bilan : un projet qu'il faut combattre

- Une augmentation importante de la charge de travail
 - Conception contestable de l'Interdisciplinarité, mise en place sans possibilité de concertation prise en compte dans les services
 - Multiplication des réunions (conseil école/collège, conseil pédagogique, conseils de cycles etc.)
 - Ensemble du projet mis en place à la rentrée 2016 : nouveaux programmes sur 4 niveaux en même temps, nouvelle organisation exigeant de la concertation (EPI, AP), augmentation du nombre de classes dans certaines disciplines



snes
fsu

#Collège2016 : Bienvenue à l'organisation locale !

Lundi : Pour informer les nouveaux enseignants des programmes du collège : voir planning des 10 réunions du jour.

Mardi : Le principal réunit les coordinateurs de cycle et de niveau.

Mercredi : Les coordinateurs réunissent leurs collègues.

Jeudi : réunion du conseil pédagogique spécial EPI. Choix des disciplines et des horaires à prélever sur leur dotation.

Vendredi : réunion avec les parents pour leur expliquer les horaires modulables, les programmes, les cas particuliers... (pourra se prolonger samedi)

Bilan : un projet qu'il faut combattre

Projet, discussion, mobilisation, où en est-on ?

- Un mois de « discussions » dans le cadre de rencontres multilatérales
- Présentation au CSE (conseil supérieur de l'Education) : vote indicatif 50 voix pour (dont UNSA, SGEN, FCPE, UNL, MEDEF), 25 contre (dont le SNES, la CGT, FO, le SNALC)
- Le SNES-FSU à l'origine de l'intersyndicale : communiqué commun du 3 avril, grève du 19 mai

3- Les revendications du SNES-FSU

Oui à une réforme avec

- Diminution des effectifs dans les classes
- Des dédoublements dans toutes les disciplines, garantis dans des grilles nationales
- Un collège structuré par les disciplines scolaires
- Des temps de concertations intégrés au service
- Une interdisciplinarité construite progressivement sur l'ensemble du collège et sur la base du volontariat
- Davantage d mixité scolaire à travers une réflexion sur la carte scolaire
- Des pratiques diversifiées rendues possibles par une formation digne de ce nom
- Une revalorisation du métiers : diminution du temps de service et augmentation du salaire

**POUR UNE AUTRE
RÉFORME DU COLLÈGE.**

**MARDI 19 MAI
GRÈVE NATIONALE**

#Collège2016

A L'APPEL DE :

**SN-FO-LC SUD-EDUCATION SNETAA-FO
SNEP-FSU SNES-FSU
SNALC-FGAF CGT-EDUC'ACTION**



Un projet qu'il faut combattre – se mobiliser

- Motion au CA
- Tract/lettres aux parents et aux élus
- Heures d'information syndicale, AG
- Pétition en ligne :
<http://petitions.snes.edu/?petition=32> (plus de 14000 signatures)
- Grève le 19 mai – départ Luxembourg, 14H



**COMMENT LES NOUVEAUX
PROGRAMMES SONT-ILS
ECRITS ?**

LE SOCLE COMME BASE : UN MÊME MOT MAIS UNE AUTRE LOGIQUE ?

Article L122-1-1 modifié

La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève *les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité.*

La maîtrise du socle est indispensable pour accomplir avec succès sa scolarité, *poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et se préparer à l'exercice de la citoyenneté.*

Les éléments de ce socle commun et les modalités de son acquisition progressive sont *fixés par décret, après avis du Conseil supérieur des programmes.* (...)

- *Adjonction de culture commune*

- *Socle ne s'appuie plus sur les compétences clés européennes*
- *Apprentissage des savoirs structuré par les disciplines*

- *Socle ouvre sur les poursuites d'étude et se fonde sur la formation du citoyen*

- *Rupture avec la conception précédente du socle conçue comme sous programme devant assurer l'employabilité de ceux qui ne devaient pas poursuivre d'études»*

Création d'un CSP indépendant pour définir un nouveau socle

LE PROJET DE NOUVEAU SOCLE : RUPTURE OU CONTINUITE ?

- Remis en juillet 2014 par le CSP
- Suppression de tout ce qui faisait du socle un sous programme à côté des programmes et réunification du dispositif de prescription (socle commun, programmes qui le mettent en œuvre, évaluation)
- Disparition de l'opposition entre compétences et connaissances
- Place des disciplines réaffirmées et fin du LPC

DES AMBIGUITES ET DES FAIBLESSES...

- Un découpage en cinq domaines (les langages pour penser et communiquer, les méthodes et les outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, l'observation et la compréhension du monde, les représentations du monde et l'activité humaine) qui peut servir de biais pour une approche systématiquement pluri ou transdisciplinaire
- Le maintien de la scolarité obligatoire à 16 ans empêchant de concevoir des progressions plus longues pour éviter la surcharge et maintenant le risque d'une école du socle
- Une organisation par cycle

MAIS UNE ECRITURE SOUS INFLUENCE...

En parallèle, une offensive du MEN revenant sur les points d'équilibre de la loi d'orientation dans le but d'imposer une école du socle :

- Création du cycle CM1/CM2 et 6eme par décret du 24 juillet 2013
- Création de conseil de cycles, mise en œuvre du conseil école-collège
- Conférence sur l'évaluation pour légitimer une évaluation par compétences (octobre – décembre 2014)

MAIS UNE ECRITURE SOUS INFLUENCE...

- UNSA et SGEN en demande la réécriture : « trop ambitieux »

Ils souhaitent un nouveau LPC basé sur les 8 compétences-clés européennes

et une évaluation par compétences uniquement

- FO en demande le retrait

-> le socle 2005 et son LPC, c'est tellement mieux !

MAIS UNE ECRITURE SOUS INFLUENCE...

- consultation des collègues,
½ journées banalisées contestées par la FCPE
- Un questionnaire biaisé
- « simplifications » problématiques (la notion de culture est fragilisée + le domaine 3)
- Socle modifié adopté lors du CSE du 12 mars

LA CONCEPTION DES PROGRAMMES

- Des programmes avec trois volets systématiquement :
objectifs du cycle, contribution des disciplines à chacun des domaines , les programmes disciplinaires
- Une logique curriculaire par cycle, sans repères annuels forts sauf en Histoire/Géographie, nécessitant la concertation par le conseil pédagogique et le conseil de cycles

L'exemple de Sciences Physiques

L'ÉNERGIE ET SES CONVERSIONS		
Objectif : identifier les différentes formes d'énergie, en percevoir les conservations et adopter un comportement responsable face au caractère limité des ressources de la planète		
Domaines du socle commun	Contenus scientifiques	Attendus de fin de cycle
Domaines 4 – Les systèmes naturels et les systèmes techniques Domaine 5 – les représentations du monde et l'activité humaine	▪ Énergies cinétique, mécanique, électrique, chimique, nucléaire ▪ Transferts thermiques ▪ Puissance	L'élève établit un bilan énergétique sur un système simple en intégrant une réflexion sur les pertes d'énergie. Il identifie le caractère renouvelable d'une source d'énergie. Il utilise ses connaissances et des données sur l'énergie pour prendre part à un débat sur les enjeux énergétiques. Il applique les lois de l'électricité et les met en relation avec les règles de sécurité.

L'exemple de l'histoire-géographie

REPÈRES ANNUELS DE PROGRAMMATION EN HISTOIRE

Niveau	Thèmes à traiter
5 ^{ème}	Thème 1 La Méditerranée, un monde d'échanges : VII-XIII^e siècles • L'Islam : débuts, expansion, sociétés et cultures • Les empires byzantin et carolingien entre Orient et Occident • Routes de commerces, échanges culturels
	Thème 2 Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident chrétien- XI^e -XV^e siècles • Une société rurale encadrée par l'Église • Essor des villes et éducation • La construction du Royaume de France et l'affirmation du pouvoir royal (Xe-XVe siècles)
	Thème 3 XVe - XVIIe siècles : nouveaux mondes, nouvelles idées • Le monde vers 1500 • Pensée humaniste, Réformes et conflits religieux • L'émergence du roi absolu
4 ^{ème}	Thème 1 L'Europe et le monde XVIIe – XIXe siècles • Un monde dominé par l'Europe : empires coloniaux, échanges commerciaux et traites négrières • Sociétés et cultures au temps des Lumières • La Révolution américaine, liberté politique et « nouveau monde » • La Révolution française et l'Empire
	Thème 2 Le XIXe siècle, un bouleversement inédit des économies, des sociétés et des cultures • L'industrialisation : économie, société, culture • Conquêtes et sociétés coloniales
	Thème 3 D'un siècle à l'autre : la transformation du monde • Construire, affirmer, consolider la République en France • La Première Guerre mondiale et les violences de guerre (inclus le génocide des Arméniens)
	Thème 1 De « Versailles » à « Nuremberg » • L'Europe entre démocratie et régimes totalitaires

CE QUI EST ENCORE DANS L'OMBRE

L'évaluation du socle :

- Fin du DNB et des épreuves terminales ?
- Validation collégiale des compétences acquises en EPI sous la forme des oraux de l'histoire des Arts ?
- Création d'épreuves interdisciplinaires sur le modèle PISA et évaluation au fil de l'eau du Brevet à partir de la 5eme ?

Les revendications du SNES-FSU :

- Une vraie consultation des personnels ; en l'état, consultation individuelle du 11 mai au 12 juin sous forme d'un questionnaire électronique
- Des repères annuels et des horaires nationalement fléchés par discipline en classe entière et en demi groupe
- Un DNB rénové avec des épreuves terminales
- Des savoirs formateurs et émancipateurs, assis sur les disciplines, conçus dans le cadre de l'acquisition d'une culture commune, définie par des programmes nationaux
- Une interdisciplinarité progressive